

CONSEIL MUNICIPAL DE MARCIAC
SEANCE DU 08 AOÛT 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 08 août à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis GUILHAUMON, Maire.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Jean-Louis GUILHAUMON, Dominique DUMONT, Géraldine PERY, Jérôme DELESALLE, Pierre BARNADAS, Corine BARRERE, Thierry LAFFOURCADE, Christophe PESANDO, Sandrine NAVARRO-DABEZIES, Aurélien ARTUS, Nathalie BARROUILLET, Marie-Laure CAPDEVIELLE.

Excusés : Monsieur Jean-Luc MEILLON. Mesdames Carine GUILLET et Elodie BONNEMAISON ;

Procurations : Monsieur Jean-Luc MEILLON a donné procuration à M. Thierry LAFFOURCADE. Mme Carine GUILLET a donné procuration à M. Jérôme DELESALLE. Mme Elodie BONNEMAISON a donné procuration à M. Aurélien ARTUS.

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Marie-Laure CAPDEVIELLE.

Sommaire des Décisions

Par numéro d'ordre :

Numéro	Objet
D.2023-32	Modification du tableau des emplois communaux
D.2023-33	Attributions de compensation de la communauté de communes Bastides et Vallons du Gers 2023 – Révision du montant de l'attribution de compensation
D.2023-34	Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire